

de 1700 à 1706 ; pendant ce temps, il venait souvent à la Duchère.

Guillaume Dumay épousa, en secondes noces, par contrat du 19 mai 1708, Jeanne Gayot, veuve de noble Charles Gabriel de Valous, écuyer, avocat en parlement et fille de noble Benoît Gayot, seigneur de la Claire, ancien échevin de Lyon et de dame Magdeleine de Moras.

Guillaume Dumay testa le 22 janvier 1715 et fit Jeanne Gayot son héritière universelle ; il mourut vers le 25 janvier 1716.

Jeanne Gayot, ayant hérité de la Duchère, en vertu du testament de Guillaume Dumay, son second mari, épousa, en troisièmes noces, par contrat du 16 mai 1722, noble Gaspard Albanel, échevin de Lyon en 1716 et 1717, veuf de Sibille Fayard et fils de Jean Albanel, bourgeois de Lyon et de Blanche Dupuis.

Le 15 juillet 1731, Jeanne Gayot fit faire un état des meubles lui appartenant dans son château de la Duchère ; nous en extrayons les passages suivants :

« Dans la salle à manger ;

« Une tapisserie de cuir doré, blanc et or, deux petites tables de marbre, deux petits miroirs, un lustre de bois doré, quatre boules de marbre sur la cheminée, un canapé et douze chaises couverts de moquette rouge et verte, deux fauteuils couverts de velours cramoisi et blanc, deux tableaux représentant chacun un paysage, une estampe de M. de Turenne, une table de sapin et son tapis de drap vert, une garniture de feu en cuivre et trois rideaux de fenêtre de toile de coton.

« Dans le cabinet à côté :

« Une demi-garde robe de noyer, ayant des rayons pour tenir des livres, sur lesquels il y a 150 volumes de différentes grandeurs et de divers auteurs, un miroir de toilette, huit petits tableaux ou estampes, une chaise couverte de calemande, un rideau de fenêtre de toile de coton.